

DLR

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Organismes professionnels](#)

Le DLR croît au dynamisme de la location

Le 30 novembre dernier le DLR (Fédération Nationale des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de Matériels de bâtiment, travaux publics et de manutention) organisait au salon de l'Aveyron en plein cœur de Bercy Village la 19e journée de la Location placée sous le thème « La location demain, toujours soutenue par les financiers ». Devant un public regroupant aussi bien des loueurs que des constructeurs de matériels, le syndicat a tenu à situer la profession dans le paysage économique actuel tout en essayant, au travers de diverses interventions, de se projeter dans l'avenir. Une chose est sûre, 2011 fut une bonne année qui en appelle d'autres...

En ouverture de la 19e journée de la Location, Bernard Pointet a tenu à annoncer aux 180 participants la tendance pour les mois à venir : « face à cet avenir incertain, je suis optimiste pour le devenir de notre métier ». En effet, à l'annonce des prévisions du quatrième trimestre « qui pourrait être le meilleur depuis 2007 », l'année 2011 a plutôt été un bon exercice pour les loueurs avec une prévision de chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros, soit +11% par rapport à 2010. Ces douze mois de « respiration » annoncent toutefois un « passage en apnée qui pourrait bien durer mais pour lequel les loueurs ont de solides atouts ».

2012, une année à demi-teinte ?

La première moitié de cette journée rencontre était, comme chaque année, consacrée à la présentation de l'environnement économique. Tour à tour, Eric Quinton (FFB) et Nicolas Leleu (FNTP) sont venus dresser le bilan de 2011 dans les secteurs de la construction et des Travaux Publics. Pour Eric Quinton, il n'y a pas de doute, la fin d'année s'annonçait bonne, notamment du fait du coup de rabot sur le plan Scellier qui doit théoriquement dynamiser les mises en chantier, comme le prouve le chiffre record de 40 000 mises en chantier réalisées en novembre. Toutefois, si le premier semestre 2012 devrait bénéficier de ces effets, les chiffres risquent rapidement de baisser « avec la même ampleur qu'ils ont augmenté ». Le secteur de la construction demeure impacté par les deux plans de rigueur du gouvernement qui prévoient notamment le recentrage des PTZ+ et bien-sûr le fameux coup de rabot du plan Scellier dont les effets commenceront à se faire sentir. A cela, il convient d'ajouter la baisse des conditions de crédit via les traités Bale III et Solvabilité II qui obligeront les banques à augmenter le taux de crédit.

Tout comme son homologue de la FFB, Nicolas Leleu penche également pour un ralentissement d'activité dans le secteur du TP. Par exemple, l'Etat ne devrait pas lancer de grands travaux de restauration des routes nationales et les collectivités locales demeurent toujours impactées par la réforme territoriale. Quant aux grands opérateurs, ils devraient soutenir l'activité via le démarrage de grands projets (conclus depuis quelques temps déjà) et la réalisation de chantiers relatifs au transport collectif urbain. Pour autant, ce fléchissement devrait laisser place en 2013 à une reprise modérée, piste qui paraît la plus crédible pour la FNTP.

Nicolas Bouzou, économiste dirigeant de la société Astères qui réalise notamment les Baromètres DLR, s'est ensuite attardé sur la situation économique des loueurs. Pour lui, 2012 sera moins bonne que 2011 mais pas forcément synonyme de baisse. Pour les loueurs, le choc sera moins brutal qu'en 2008 où les stocks étaient élevés et où personne n'a rien vu venir ». Cet effet de surprise a été digéré et les loueurs ont retrouvé un niveau de chiffre d'affaires proche

de celui de 2007. De plus, les stocks se sont largement amoindris. « Il ne devrait pas y avoir de décrochage de -13% comme en 2009 mais plutôt une baisse de -3% à -5% suivie d'une croissance lente pour les trois, quatre ans à venir », pronostique Nicolas Bouzou.

Un contexte favorable pour les loueurs

Paradoxalement, le niveau de commande du BTP, assez plat malgré le démarrage de grands projets, le taux d'utilisation des machines, trop bas pour déclencher des investissements de matériels neufs et la volonté des entreprises de conserver leurs liquidités, sont autant de facteurs qui devraient favoriser le recours à la location, notamment celle de courte durée. De plus, le taux de pénétration de la location d'équipements, assez faible en France, laisse une marge de progression attractive pour les investisseurs. Pour Nicolas Holzman, directeur de PAI Partners (actionnaire majoritaire de Kiloutou) : « ce taux est actuellement de 30% et figure parmi les plus bas d'Europe. Il pourrait atteindre les 40 à 45% soit 5 000 à 6 000 agences contre 2 600 actuellement mais pour cela, il faut investir dans le stock de renouvellement et d'expansion ».

Les loueurs, toujours attractifs ?

Gérard Deprez, président de Loxam, s'est ensuite exprimé sur le métier de la location et sur le futur de l'activité. Pour lui, il n'y a pas de doute, « un des défis de la profession aujourd'hui est le renouvellement de son parc. Certaines entreprises ne pourront le renouveler dans deux ou trois ans sans appel d'argent. Avec l'arrêt des crédits, l'âge moyen de nos matériels va dramatiquement augmenter. Qui voudra investir dans une entreprise confrontée à une telle situation ? En Angleterre, seul l'apport d'argent frais en fonds propres a permis à certains de ne pas disparaître. Il y a urgence à avoir du cash flow ! » Pour répondre à cette problématique, Olivier Prot, responsable au Crédit Mutuel Arkea conseil de « rééquilibrer ses crédits entre le financement classique et le crédit bail, attractif pour les banquiers, car il nécessite deux fois moins de fonds propres ». Pour Nicolas Holzman, il faut se tourner vers d'autres sources de financements, comme, par exemple, vers les fonds d'investissements : « PAI réalise essentiellement des prises de participation majoritaires dans les entreprises et nous y restons en général cinq ans, le temps qu'il faut pour créer de la valeur ». Pour Gérard Deprez, la solution vient par un retour à la normale des prix de la location : « En 2011, nous n'avons pas eu de hausse de prix alors que le taux d'utilisation des matériels a augmenté. Le plus important est d'enrayer la baisse chronique depuis dix ans mais surtout la chute des tarifs de 2008 et 2009. Si l'offre n'augmente pas, nos prix devraient le faire ».

En conclusion de cette journée, Bertrand Carret, président du groupe Location du DLR, a tenu à préparer les adhérents à l'avenir : « Nous finissons 2011 en trombe, 2012 va être un palier, une pause dans notre développement due à l'environnement financier. Quand on interroge les promoteurs, ils nous disent qu'il y aura des chantiers les prochains mois, en tout cas au début 2012. Cela nous laisse le temps d'anticiper le ralentissement, de préparer des investissements de renouvellement plutôt que de développement, de continuer à épurer nos parcs et de remonter nos prix pour atterrir en douceur ». Quant à l'incidence des élections présidentielles, Bertrand Carret a tenu à préciser que « bien qu'en général les années électorales soient considérées comme plutôt mauvaises, la dernière, en 2007, fut pour nous une année exceptionnelle ».

5e édition du Bus Découverte

Pour sensibiliser les collégiens aux métiers de la maintenance des matériels de BTP et manutention, les organisations professionnelles Cisma, DLR et Seimat qui rassemblent les constructeurs, distributeurs et loueurs de ces matériels organisent pour la cinquième année consécutive l'opération Bus Découverte. Mises en place en partenariat avec les établissements de formation aux métiers de la maintenance des machines de TP et de manutention (lycées professionnels, CFA, MFR) et les entreprises du secteur, ces journées ont pour vocation de présenter aux collégiens, à travers la visite d'une école, d'une entreprise et de leurs ateliers, une profession génératrice d'emplois et des métiers encore méconnus. Pour rappel, l'an dernier, 61 journées avaient réuni, partout en France, plus de 1900 participants, élèves de 4ème et de 3ème et leurs enseignants, autour de 41 binômes école/entreprise. Chaque participant recevra une sacoche contenant une documentation sur ces métiers ainsi qu'un questionnaire leur permettant de participer au concours du meilleur exposé de leur expérience. Le jury professionnel se réunira le 6 avril 2012 pour désigner le grand gagnant de ce concours et lui remettra un prix d'une valeur de 1000e à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée le 18 avril 2012, dans le cadre du salon Intermat.